

# Les SENTINELLES



Un relais pour prévenir le suicide

Juin 2009, Volume 3, Numéro 1

Bonjour à tous, une brève incursion dans votre quotidien par l'entremise de notre outil de communication, le bulletin « Les Sentinelles » pour faire le point sur l'implantation des réseaux de sentinelles depuis notre rencontre du 24 février dernier.

Les sujets traités sont :

- Suivi de la rencontre du 24 février 2009
- Mise à jour du PAR et des PAL
- Allocations budgétaires
- Les outils d'aide à l'implantation
- Le « coaching » des formateurs sentinelles
- Vos demandes d'accompagnement
- Prochaine rencontre des intervenants-terrain

## SUIVI DE LA RENCONTRE DU 24 FÉVRIER 2009

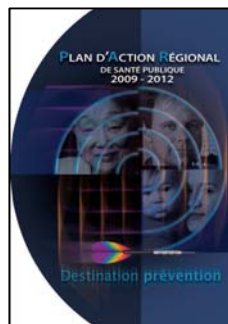
À cette rencontre, une question a été soulevée au sujet du soutien à assurer auprès des sentinelles. La question portait principalement à identifier la ressource auprès de laquelle la sentinelle en milieu de travail pourrait se référer lorsqu'elle a repéré une personne à risque suicidaire : une ressource extérieure au milieu de travail, par exemple, un centre de crise ou le programme d'aide aux employés (PAE). Vous trouverez dans l'Oeil de la DSP, un tableau qui rappelle les principaux types de soutien à offrir aux sentinelles, leur définition et qui le fait. Voici le chemin pour vous y rendre :

- DSP ([cliquez](#))
- Prévention-Promotion ([cliquez](#))
- Santé mentale et suicide ([cliquez](#))
- Sentinelles ([cliquez](#))
- Documents de référence

La nomination de la ressource désignée se fait en fonction du modèle de déploiement que vous choisissez de réaliser.

## MISE À JOUR DU PAR ET DES PAL

La mise à jour du PAR et des PAL 2009-2012 est terminée. Par rapport à la cible « prévention du suicide » les engagements des CSSS prévoient que 23 réseaux de sentinelles seront amorcés d'ici 2012, c'est-à-dire que certaines étapes d'implantation prévues au cadre de référence auront été réalisées d'ici 2012 et que 28 réseaux seront implantés, c'est-à-dire que toutes les étapes d'implantation auront été réalisées. ***De bons défis nous attendent.***



## ALLOCATIONS BUDGÉTAIRES

Depuis deux ans, c'est plus de 700 000 \$ investis dans le soutien de l'implantation des réseaux de sentinelles en Montérégie. Deux montants dans le cadre de la Stratégie Jeunesse :

- 2007-2008 : 149 860 \$
- 2008-2009 : 206 872 \$

Puis, pour l'année 2008-2009, l'Agence a consenti une somme de 362 712 \$ visant la population des 15 ans et plus. Rappelons que ces budgets sont toujours répartis selon une même formule : un montant de base pour tous les CSSS, soit 7 000 \$ et la répartition du solde selon la population. ***Une contribution intéressante!***



## LES OUTILS D'AIDE À L'IMPLANTATION



**Un petit rappel :** Les outils sont maintenant disponibles dans l'Oeil de la DSP. La majorité

d'entre vous y avait accès sur Lotus Notes. Voici le chemin pour vous y rendre :

- DSP (*cliquez*)
- Prévention-Promotion (*cliquez*)
- Santé mentale et suicide (*cliquez*)
- Sentinelles (*cliquez*)
- Boîte à outils

De plus, nous disposons à la DSP d'une bonne quantité de pochettes et de dépliants. N'hésitez pas à les commander. Pour ce faire, utiliser le bon de commande de la boîte à outils « Les Sentinelles » dans l'Oeil.

Pour des données statistiques sur le suicide et sur la santé psychosociale de la population, nous vous rappelons qu'il est possible d'en obtenir en consultant l'Oeil de la DSP.

- DSP (*cliquez*)
- Surveillance de l'état de santé (*cliquez*)
- Fiches indicateurs (*cliquez*)
- Sélectionnez les fiches suivantes :
  - Santé psychosociale ESCC (2002)
  - Suicide (données du coroner)
  - Suicide (fiche de décès)

Vous remarquerez que ces données ne sont pas nécessairement les plus récentes. Elles ont l'avantage d'avoir été traitées par territoire de CSSS, ce qui n'est pas encore le cas avec les statistiques les plus récentes (2007). Les informations demeurent pertinentes. Un tableau des statistiques les plus récentes sur le taux de mortalité par suicide au niveau régional est aussi disponible dans l'Oeil de la DSP.

- DSP (*cliquez*)
- Prévention-Promotion (*cliquez*)
- Santé mentale et suicide (*cliquez*)
- Sentinelles (*cliquez*)
- Documents de référence

## LE « COACHING » DES FORMATEURS SENTINELLES

La majorité des formateurs sentinelles proviennent de l'équipe régionale de formation en prévention du suicide et ont reçu le « coaching » prévu dans le cadre provincial de la formation de formateurs sentinelles. Pour l'année 2008-2009, neuf formations de sentinelles ont été réalisées auprès de 68 personnes du milieu de travail et du scolaire (formation aux adultes). Huit rencontres de suivi ont été effectuées par les formateurs.

## VOS DEMANDES D'ACCOMPAGNEMENT

N'hésitez pas à nous contacter pour toutes questions en lien avec « Réseaux de sentinelles ». Si vous avez des besoins ou des demandes particulières (outils, statistiques...) faites-les-nous connaître.

## À VOS AGENDAS

La prochaine rencontre des intervenants-terrain aura lieu :

**Mardi 20 octobre 2009 de 9 h à 12 h**  
à l'Agence de la santé et des services sociaux  
de la Montérégie, salle Richelieu A

**Dominique Gagnon**  
450 377-9605, poste 223  
**Pierre Paquin**  
450 928-6777, poste 3117

*Nous vous souhaitons une agréable  
période de vacances!*

Agence de la santé  
et des services sociaux  
de la Montérégie  
**Québec**

